

Avis de Vente au plus offrant A.O n° 49/2018

**Terrain « Ennassim » sis à La Goulette-Projet « Le Quartier du Vieux port »
Terrain A Lotir**

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat se propose de lancer un appel d'offres de cession à l'amiable (en Lots unique) :

Descriptif Général :	Terrain Nu Programmé pour un Lotissement				
Titre Foncier :	147846 Tunis parcelle 718				
Lot :	<u>Ennassim I</u>				
Superficie Totale :	4 Ha 40 000 m²				
Emplacement :	<p style="text-align: center;">La Goulette, à l'entrée de la ville à travers la voie express RR23 Tunis – Avenue 1er Juin 1955 Projet lotissement " Le quartier du Vieux Port" En face de la gare Maritime La Goulette et TGM Et à 500 m du Lac de Tunis, mitoyen :</p> <p>Côté Nord : Lotissement le futur projet « Quartier le Vieux Port » (UAc6) Côté Est : la ligne TGM Côté Ouest : Terrain nu - la Maison Volkswagen et le show-room« Porsche » Côté Sud : Avenue 1er Juin 1955 et la Gare Maritime La Goulette</p>				
Caractéristiques Urbanistiques :	Vocation	Zone d'immeubles d'habitat collectifs UAc6 et peuvent accueillir des commerces et des bureaux. la Surface constructible sera répartie :			
		UAc1 (20%)	UAc2 (30%)	UAc3 (30%)	UAc4(20%)
	COS	0,6			
	CUF	2,2	3	3,8	5
	Hauteur	20 m (R+4)	28 m (R+6)	36 m (R+8)	44 m (R+10)
	Vocation	Parking à étages privé (PS3)			
	COS	0,9			
	CUF	6			
	Hauteur	36 m (R+8)			
		Voirie et zones vertes (UVa2)			
Textes régissant la zone :	Décret gouvernemental n° 2015-1866 portant approbation de la révision partielle du plan d'aménagement de détail de la zone Nord Est du Lac de Tunis de la commune de la Goulette				

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement au siège social de la société ou à son bureau à Sousse.

Les biens objets de la cession seront cédés **libres de tous droits ou hypothèques**.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objets de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de **deux cent dinars (200 DT)** en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding

Les berges du lac, 1053 Tunis – Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°49/2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **Trois cent mille dinars (300 000 DT) pour le lot unique « Ennassim I »**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 29 Janvier 2019 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre-vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **G.I**

Vue par satellite du Terrain « Ennassim » sis à La Goulette

36°49'4.79"N, 10°17'55.14"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.